

Gestion des déchets

Possibilités d'interfacage entre Gescom et des systèmes externes de la gestion des poubelles et des vidages

AGENDA

1. Les acteurs principaux

2. Flux métier

3. Possibilités d'interfacage – overview

a) Format vidages

b) Format vidages avec poids

c) Format forfaitaire (montants pré-calculés)

4. Procédure d'implémentation

5. Informations nécessaires au démarrage

1. LES ACTEURS PRINCIPAUX

3

LA COMMUNE

- Prépare, vote et demande l'approbation du ministère du nouveau règlement de déchets
- Informe le SIGI
- Définit les tarifs applicables (si souhaité avec le conseil SIGI)
- Établit un contrat commercial avec le prestataire externe de la gestion des poubelles et des vidages
- Décide sur le type d'interface à mettre en place
- Valide les insertions de données et le paramétrage dans Gescom

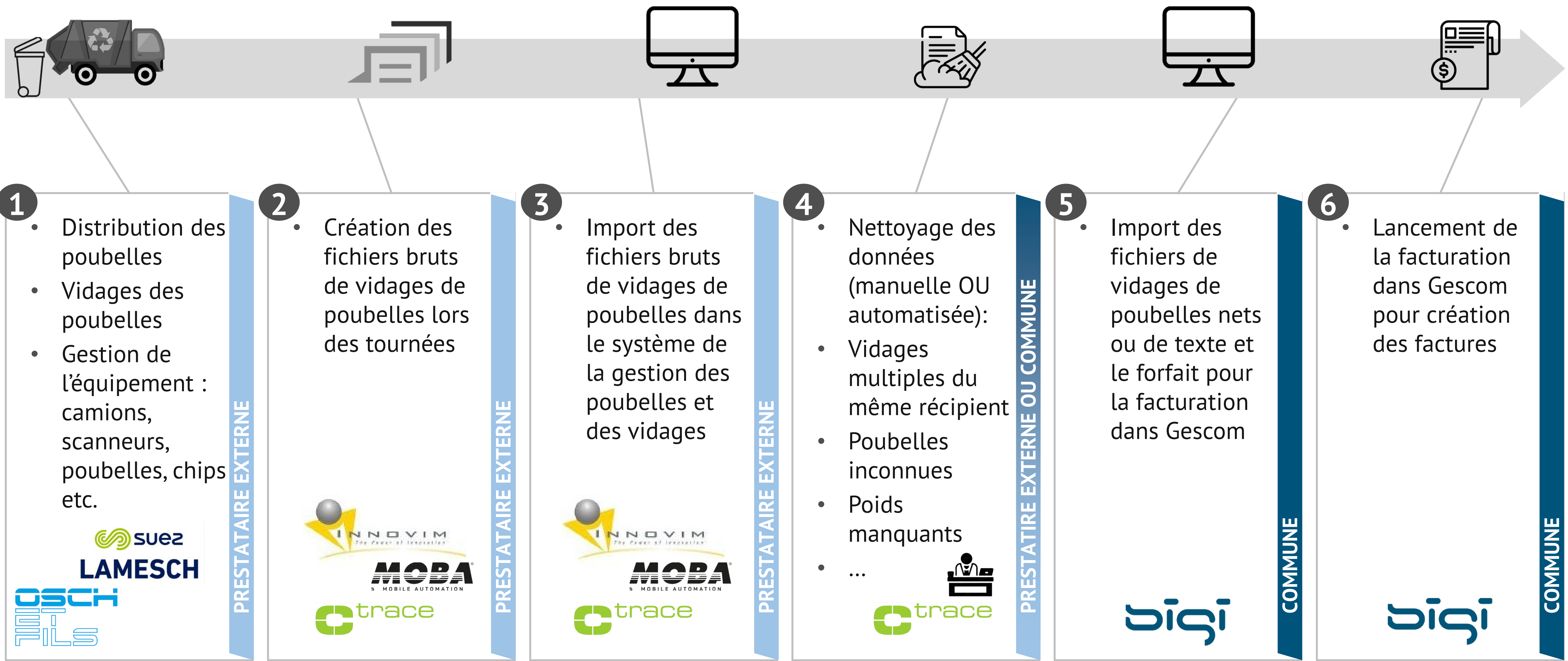
LE SIGI

- Analyse le nouveau règlement par rapport à l'implémentation dans Gescom pour la facturation
- Accompagne la commune dans la création des tarifs, si applicable les poubelles, le paramétrage en fonction du type d'interface
- Exécute un script de recadrage si applicable
- Réalise des tests
- Déploie en production la solution finale
- Accompagne et donne des formations sur demande

LE PRESTATAIRE EXTERNE

- Met à disposition un système de gestion de poubelles et de vidages
- Fournit une liste des poubelles à créer dans Gescom si applicable
- Fournit des fichiers de vidage (propre, cad sans doublons, poids manquant etc.) selon le format concerté en fonction du choix du type d'interface
- Fourni les données nécessaires à la facturation (dans le cas du format forfaitaire)

2. FLUX MÉTIER : DU VIDAGE DES POUBELLES À LA FACTURATION



3. POSSIBILITÉS D'INTERFACAGE - OVERVIEW

5

SYSTÈME EXTERNE

GESCOM

a) Vidages



Pré-requis :

- Les identifiants des récipients sont insérés dans Gescom
- Les taxes fixes et variables sont créées dans Gescom
- Le paramétrage des tarifs est correctement appliqué dans Gescom

Input du système externe :

- Liste des identifiants des récipients pour le démarrage
- Mise à disposition périodique d'un fichier de vidage avec
 - ✓ l'identifiant du récipient
 - ✓ Date et heure du vidage

b) Vidage avec poids



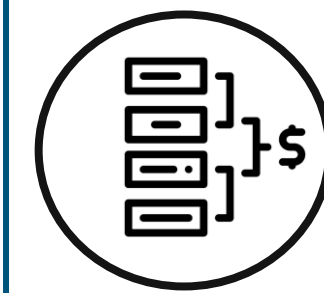
Pré-requis :

- Les identifiants des récipients sont insérés dans Gescom
- Les taxes fixes et variables sont créées dans Gescom
- Le paramétrage des tarifs est correctement appliqué dans Gescom

Input du système externe :

- Liste des identifiants des récipients pour le démarrage
- Mise à disposition périodique d'un fichier de vidage avec
 - ✓ l'identifiant du récipient
 - ✓ Date et heure du vidage
 - ✓ Poids à facturer

c) Forfaits



Pré-requis :

- Les taxes fixes sont créées dans Gescom
- Le paramétrage des tarifs est correctement appliqué dans Gescom

Input du système externe :

- Mise à disposition périodique d'un fichier
 - ✓ Numéro d'abonnement
 - ✓ Montant à facturer
 - ✓ Détail des prestations facturées sous format texte

3. POSSIBILITÉS D'INTERFACAGE – a)

a) FORMAT VIDAGES



Pré-requis :

- Les identifiants des récipients sont insérés dans Gescom
- Les tarifs fixes et variables sont créés dans Gescom
- Le paramétrage des tarifs est correctement appliqué dans Gescom

Input du système externe :

- Liste des récipients pour le démarrage
- Mise à disposition périodique d'un fichier de vidage avec
 - ✓ l'identifiant du récipient
 - ✓ Date et heure du vidage

Avantages

- Sécurité: Le SIGI est responsable du calcul de la facturation au même titre que toutes les autres taxes
- Réactivité : le SIGI peut réagir rapidement en cas de problème
- Moteur de calcul fiable et adapté via des paramètres en cas de changement de calcul/montant de la taxe
- Possibilité de sortir un extrait de vidages d'un abonnement dans Gescom (exemple page 12)
- Pas de couts de développement supplémentaires à prévoir

Inconvénients

- Aujourd'hui : double mis à jour des données (abonnements, récipients)
(pour la solution future une synchronisation des données via des API est envisagée)
- Phase de préparation Gescom en accompagnement SIGI lors du démarrage du projet
 - insertion des identifiants récipients
 - paramétrage spécifique
 - recadrage pour MAJ des abonnements
- Le fichier de vidages doit être nettoyé de doublons et d'anomalies manuellement ou automatiquement via un module dédié mis à dispo par le prestataire externe

3. POSSIBILITÉS D'INTERFACAGE – b)

b) FORMAT VIDAGES AVEC POIDS



Pré-requis :

- Les identifiants des récipients sont insérés dans Gescom
- Les tarifs fixes et variables sont créés dans Gescom
- Le paramétrage des tarifs est correctement appliqué dans Gescom

Input du système externe :

- Liste des récipients pour le démarrage
- Mise à disposition périodique d'un fichier de vidage avec
 - ✓ l'identifiant du récipient
 - ✓ Date et heure du vidage
 - ✓ Poids à facturer

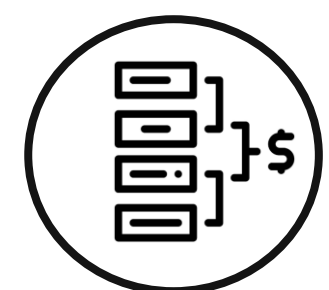
Avantages

- Sécurité: Le SIGI est responsable du calcul de la facturation au même titre que toutes les autres taxes
- Réactivité : le SIGI peut réagir rapidement en cas de problème
- Moteur de calcul fiable et adapté via des paramètres en cas de changement de calcul/montant de la taxe
- Possibilité de sortir un relève de vidages d'un abonnement dans Gescom (exemple page 12)
- Pas de couts de développement supplémentaires à prévoir

Inconvénients

- Aujourd'hui : double mis à jour des données (abonnements, récipients)
(pour la solution future une synchronisation des données via des API est envisagée)
- Phase de préparation Gescom en accompagnement SIGI lors du démarrage du projet
 - insertion des identifiants récipients
 - paramétrage spécifique
 - recadrage pour MAJ des abonnements
- Le fichier de vidages doit être nettoyé de doublons et d'anomalies manuellement ou automatiquement via un module dédié mis à dispo par le prestataire externe

c) FORMAT FORFAITAIRE



Pré-requis :

- Les tarifs fixes sont créés dans Gescom
- Le paramétrage des tarifs est correctement appliqué dans Gescom

Input du système externe :

- Mise à disposition mensuelle d'un fichier de vidage avec
 - ✓ Numéro d'abonnement
 - ✓ Montant à facturer
 - ✓ Détail des prestations facturées sous format texte

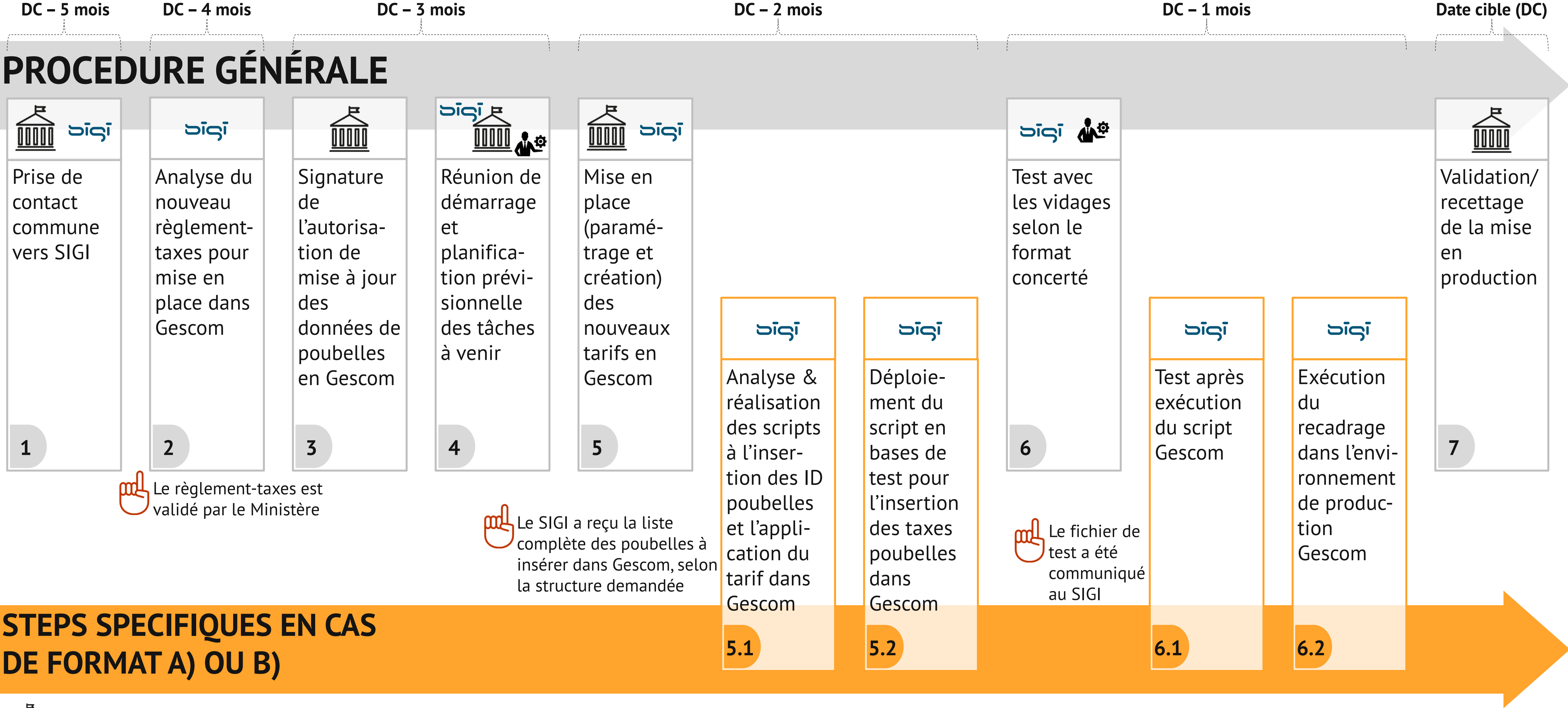
Avantages

- Pas de double mise à jour des données des récipients (seulement abonnements)
- Phase de préparation Gescom simplifiée
- Pas besoin de renseigner les identifiants des récipients (chips) sur les abonnements Gescom
- Détails des vidages effectués affichés sur les factures (si le prestataire externe les transmet sur le fichier d'import de données) (exemple page 15)

Inconvénients

- Le calcul des taxes est effectué par le prestataire externe/le programme externe ; en cas de problème, dépendance de son intervention
- Les informations liées à la facturation des déchets devront être consultées dans le programme externe ; nécessité que la personne qui fait la facturation/encaisse dans Gescom ait un accès à l'application et les connaissances pour l'utiliser
- Eventuels couts supplémentaires à prévoir dans le cadre d'une intervention et/ou d'une évolution à effectuer par le prestataire externe

4. PROCÉDURE D'IMPLÉMENTATION



5. INFORMATIONS NÉCESSAIRES AU DÉMARRAGE

10



Prise de
contact
commune
vers SIGI

1

- Le nom de la commune et le nom du contact principal
- La date prévisionnelle des premières levées des nouvelles poubelles
- Si possible le nouveau règlement-taxes de la commune
- Le format d'échange qui est prévu d'être utilisé (vidages, vidages avec poids, forfait)
- La date prévisionnelle de mise à disposition de la liste complète des poubelles à injecter dans Gescom
- La date de mise à disposition du premier fichier d'import de vidages

آی‌سی



EXAMPLES

EXEMPLE FACTURE GESCOM POUR FORMAT A) ET B)

Format vidages

A)

Détail de votre facture

Montant € HTVA

REDEVANCE EAU - Identifiant: 28093834 - Tva 3 %

Dernier Indice: 944 M3

Avance Quantité: 15 M3

P.U.: 2,80 EUR

Part variable calculée sur base de la consommation de l'année 2021

42,00

42,00

REDEVANCE EAU20 - Tva 3 %

Quantité: 1

P.U.: 47,00 EUR

Part fixe (3 mois) calculée par diamètre (20mm) du compteur

47,00

47,00

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Dernier Indice: 944 M3

Avance Quantité: 15 M3

P.U.: 2,20 EUR

Part variable assainissement

33,00

33,00

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Quantité: 2,5 EHM

P.U.: 10,00 EUR

Part fixe (3 mois) assainissement calculée par équivalent habitant moyen

25,00

25,00

TAXE FIXE RECYCLAGE

Quantité: 3 MOIS

P.U.: 11,00 EUR

33,00

33,00

TAXE DE BASE POUBELLE GRISE 80 L - Identifiant: 000050245

Quantité: 3 MOIS

P.U.: 5,00 EUR

15,00

15,00

TAXE VARIABLE - VIDANGE 80 L

Quantité: 10 VID

P.U.: 1,50 EUR

15,00

15,00

munales n° 43

- 28.12.2022

- 28.12.2022

communales n° 43

EXEMPLE EXTRAIT DE VIDAGE GESCOM POUR FORMAT A) ET B)

Format vidages

A)

EXTRAIT DU 28.12.2022

Code Tarif: OVID60

Libellé Tarif: Taxe variable (vidage) 60 litres

Point de Facturation:

Client:

Identifiant Equipement:

Liste des Vidages facturés

Date de Vidage	Période de Facturation	Date Facturation
28.06.2022 10:04	1 SEM 2022	04.07.2022
21.06.2022 10:10	1 SEM 2022	04.07.2022
14.06.2022 10:02	1 SEM 2022	04.07.2022
07.06.2022 09:54	1 SEM 2022	04.07.2022
31.05.2022 10:39	1 SEM 2022	04.07.2022
17.05.2022 09:48	1 SEM 2022	04.07.2022
10.05.2022 11:02	1 SEM 2022	04.07.2022
03.05.2022 09:44	1 SEM 2022	04.07.2022

EXEMPLE FACTURE GESCOM POUR FORMAT C)

Format
forfaitaire

C)

Détail de votre facture

Eau ménage - partie variable - Tva 3 %

Dernier Indice: 1 640 M3 Avance Quantité: 22 M3 P.U.: 3,10 EUR

Eau ménage - partie fixe - Tva 3 %

Quantité: 25 MM Mois: 3 P.U.: 0,383333 EUR

Assainissement ménage - partie variable

Dernier Indice: 1 640 M3 Avance Quantité: 22 M3 P.U.: 2,70 EUR

Assainissement ménage - partie fixe

Quantité: 2,5 EHM Mois: 3 P.U.: 1,75 EUR

Taxe de base-ordures

Quantité: 1 Mois: 3 P.U.: 12,00 EUR

Taxe déchets ménagers 240l

Quantité: 1 Mois: 3 P.U.: 17,00 EUR

Taxe déchets ménagers 80l

Quantité: 1 Mois: 3 P.U.: 5,00 EUR

Vidage poubelle

Taxe

	POUBELLE	NUMERO	PERIODE	VIDAGES	PRIX/VID	SOUS-TOTAL
	R80	110939001	01.07-30.10.2022	8	2,20	17,60
	R240	110939002	01.07-30.10.2022	9	9,20	82,80

Montant € HTVA

68,20

68,20

28,75

28,75

59,40

59,40

13,13

13,13

36,00

36,00

51,00

51,00

15,00

15,00

100,40

100,40

- 08.11.2022
es communales n°1